



## Compte-rendu du comité de quartier de Grand-Vaux

Vendredi 17 novembre 2023

### Etaient présents :

- Alexis TEILLET, Maire
- Mathieu FLOWER, Adjoint au Maire délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale
- Catherine CHEVALIER, Adjointe au Maire délégué au cadre de vie et aux déplacements
- André MULLER, Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la réforme de la police municipale
- François HEEDER, Directeur général adjoint des services techniques
- Hatice CALIK, Chef de projet renouvellement urbain à l'EPT
- Un représentant de la police nationale

### Introduction

Pour rappel, la Ville est découpée en 6 comités de quartier :

- Quartier de l'Orge
- Quartier Grand-Vaux
- Quartier Jean Moulin
- Quartier Mairie
- Quartier du Coteau
- Quartier du Plateau

Ces comités sont ouverts à tous avec une fréquence de deux sessions par an. Tous les habitants peuvent y assister et évoquer les sujets de leur quartier pendant deux heures, soient de 19h30 à 21h30.

Chaque comité fait l'objet d'un ordre du jour. A l'occasion de la troisième session de Grand-VAUX, les sujets suivants ont été abordés :

### **1° - Cadre de vie :**

- Présentation des projets sélectionnés par les habitants dans le cadre du budget participatif 2023
- Point d'étape sur le lancement de l'étude relative au plan de circulation et de stationnement

### **2° - La vie de votre quartier**

- Point d'actualité sur le projet de rénovation urbaine

### **3° - Points divers**

- Grand projet : présentation du lancement de l'étude sur le réaménagement du Parc des sports Jean Moulin
- Sécurité : retour sur les dernières interventions et opérations de la Police municipale (contrôles routiers, véhicules ventouses et épaves, sécurisation des quartiers...)
- Mobilités : bilan de la mise en libre-service des trottinettes électriques

Chaque comité de quartier fait également l'objet d'un compte rendu. Ce dernier est mis en ligne sur le site internet de la Ville.

### **4° - Temps d'échanges**

## I - Cadre de vie

### ✓ **Budget participatif**

Pour rappel, le budget participatif permet aux habitants de proposer des projets d'investissement à l'échelle de leur ville, de leur quartier ou de leur rue.

L'enveloppe budgétaire de cette édition est de 100 000 €

#### **Les projets retenus sont les suivants :**

- Equiper les bâtiments municipaux de système de récupérateurs d'eaux pluviales
- Installer des stations de réparation vélos
- Installer du mobilier d'agrément (bancs, chaises longues) dans les parcs de la ville
- Installer des abris pour vélos
- Créer des fresques murales
- Embellir la ville par la création d'un espace type « ciel de parapluies »
- Ajouter des jeux adaptés PMR dans les parcs accessibles
- Installer des agrès sportifs dans la ville
- Compléter l'offre de jeux pour enfants dans les parcs de la ville pour différentes tranches d'âge
- Aménager un espace canin avec parcours d'agility
- Planter plus d'arbres et de végétaux dans la ville

1028 personnes ont participé au vote dont 569 via l'application de la ville, 368 par le site internet de la ville et 91 ont déposé leur vote dans l'urne située dans la mairie.

#### **Les projets lauréats sont :**

**1° Avec 552 voix : planter plus d'arbres et de végétaux dans la ville**

**2° Avec 330 voix : compléter l'offre de jeux pour les enfants dans les parcs de la ville pour différentes tranches d'âge**

**3° Avec 279 voix : équiper les bâtiments municipaux de système de récupérateurs d'eaux pluviales**

Les services de la Ville vont procéder au chiffrage de ces trois projets. Si le budget des 100 000 € n'est pas atteint, le 4<sup>ème</sup> projet (avec 266 voix) pourra être étudié : installer des agrès sportifs dans la ville.

## ✓ Etude circulation et stationnement

Dans le cadre de l'étude relative au plan de circulation et de stationnement, un point d'étape sur le lancement est présenté aux administrés en présentant les objectifs de cette étude et son calendrier prévisionnel.

[Voir annexe 1.](#)

## II – La vie de votre quartier

### ✓ Point d'actualité sur le projet de rénovation urbaine

Les propositions reposent sur l'enrichissement du projet de renouvellement urbain en termes d'aménagement urbain ainsi que de bâti et entendent lutter contre les principales contraintes du site, notamment son exposition au bruit et à la pollution. La démarche intègre :

- Un accompagnement en ingénierie du porteur de projet sur financement
- La mobilisation des partenaires de la démarche
- Les équipements publics : rappel des évolutions souhaitées dans la programmation
- Les sujets d'actualité
- La dalle commerciale avec la maison du projet et des services publics et l'urbanisme transitoire.

[Voir annexe 2.](#)

## III– Points divers

### ✓ Présentation du lancement de l'étude sur le réaménagement du Parc des sports Jean Moulin

**Principaux objectifs de ce réaménagement :**

- Ancrer la commune dans une dynamique sportive à fort rayonnement en proposant les entraînements de qualité et des équipements normés
- Développer la pratique libre
- Pérenniser l'esprit « parc » via notamment la réappropriation du parc des Gâtines

L'assistant à maîtrise d'ouvrage retenu pour cette étude de faisabilité et de programmation est Mott MacDonald.

Le lancement d'une consultation citoyenne via un questionnaire a été mis en ligne du 15 octobre au 25 novembre 2023.

#### **Calendrier prévisionnel :**

- Octobre – Novembre 2023 : Diagnostic du site via analyse fonctionnelle et technique des installations et équipements existants + analyse des besoins et concertation des Saviniens et des utilisateurs
- Décembre 2023 – Janvier 2024 : Etudes de faisabilité
- Février – Mars 2024 : Etablissement du préprogramme puis élaboration du programme technique détaillé
- Avril 2024 : Lancement de la consultation du maître d'œuvre

#### ✓ **Sécurité**

Aucun cambriolage n'a été signalé grâce à l'opération tranquillité vacances, pour les personnes inscrites.

Pour rappel, un dispositif est opérationnel également depuis le 12 juillet dernier, avec pour objectifs de :

- Rassurer la population
- Faire participer les administrés à leur propre sécurité
- Faire diminuer le sentiment d'insécurité
- Améliorer la réactivité de la police nationale et de la police municipale contre les phénomènes de délinquance.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il a été constaté une nette augmentation des interventions des agents de la Police municipale, qui s'expliquent grâce aux recrutements d'agents.

De par la présence renforcée et donc plus visible sur la voie publique mais aussi l'extension des horaires du service, la Police municipale présente un bilan avec des chiffres en nette progression.

#### ***Quelques exemples :***

*389 mises en fourrières (toutes infractions) contre 200 en 2022*

*278 stationnements abusifs pris en compte contre 160 en 2022*

*981 appels reçus contre 487 en 2022*

*175 visites au poste contre 86 en 2022*

## ✓ **Bilan des trottinettes**

Pour rappel le déploiement a eu lieu le 23 avril dernier. Une centaine de véhicules sont mises en service sur 35 zones de stationnement.

Des opérations de maintenance et des tournées de remise en ordre des engins sont réalisées quotidiennement par le prestataire Tier Mobility et lui seul.

Quelques chiffres depuis le 23 avril dernier jusqu'au 12 octobre (date à laquelle ces chiffres ont été arrêtés) :

- 16 900 trajets (104 trajets par jour en moyenne)
- 2300 utilisateurs (personnes ayant téléchargé l'application et effectué un 1<sup>er</sup> trajet)
- 16 800 kms parcourus soit une distance moyenne de 1,7 km par trajet
- 1,7 km de distance moyenne parcourue

A l'heure actuelle, nous n'avons pas eu de problèmes notoires sur la Ville.

Tout signalement doit être adressé par mail à Tier à [support@tier.app](mailto:support@tier.app).

## **IV – Temps d'échanges :**

- En novembre, une opération « place nette » a été lancée par la police nationale à Grand-Vaux, contre les incivilités, durant 3 jours.  
100 policiers par jour ont procédé à des contrôles des commerces, des interpellations dues au trafic de drogue, enlèvements de véhicules ventouses, saisies de mortiers et de stupéfiants. Des moyens colossaux ont été dégagés pour cette opération.
- En raison du stationnement privé du bailleur 1001 Vies Habitat, la police ne peut pas mettre une amende aux automobilistes. C'est pourquoi, il est prévu une convention bailleur/PN/PM afin que les forces de l'ordre puissent verbaliser les voitures qui gênent.
- Il est constaté que les trottinettes mises en libre-service par la Société Tier-Mobility ne sont pas beaucoup utilisées par les habitants du quartier.
- Afin de traiter au mieux les problèmes des dégâts dus aux travaux, le bailleur a mis en place une application ; les signalements peuvent également se faire à la Maison du

projet lors des horaires d'ouverture de la permanence, de 9H à 12H et de 13H30 à 18H les mardis, en présence d'une équipe d'agents de l'EPT.

Depuis ce comité, Monsieur le Maire a transmis un courrier au Directeur du bailleur 1001 Vies Habitat afin de lui signaler tous les problèmes que les résidents peuvent rencontrer depuis le début de la réhabilitation.

- L'accord de la Ville a été sollicité afin d'organiser une brocante sur la dalle commerciale au printemps prochain. Les organisateurs doivent transmettre leur demande par courrier à Monsieur le Maire.